

Rodez, le 28 août 2017

*Madame le Maire, Monsieur le Maire,  
Madame le Président, Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les élu(e)s,*

*La formation des élus continue pour l'année 2017 ! Aujourd'hui, nous vous proposons une séance sur **LES ASSURANCES DES COLLECTIVITES**.*

*Les 2 séances qui vous sont proposées à Rodez et Millau seront développées par Laurent AUSSILLOUS et Christine LARROQUE de la SMACL et Mme PRUNET de Groupama, le :*

**Mardi 19 septembre 2017 de 14h à 17h aux Archives Départementales – Salle n°2**  
**25 avenue Victor Hugo - 12000 RODEZ**

*ou*

**Mercredi 20 septembre 2017 de 9h à 12h à La Maison des Solidarités Départementales – Salle du 4<sup>ème</sup> ét.**  
**2, place Bion Marlavagne – 12100 MILLAU**

*De plus, pour vous éclairer sur le contenu de ce thème, vous trouverez dans la fiche ci-jointe, un descriptif des différents points qui seront traités ainsi que le bulletin d'inscription que vous voudrez bien nous retourner si vous souhaitez y participer.*

***Nous vous rappelons que tous les élus ainsi que les collaborateurs administratifs ou techniques peuvent également y participer.** Aussi, nous vous remercions de leur transmettre le document d'information et d'inscription ci-joint.*

*Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, vous pouvez contacter Marielle FERAL, chargée de la formation des élus au sein de l'ADM, au 05 65 78 04 78. Vous pouvez également consulter notre site [www.maires-aveyron.fr](http://www.maires-aveyron.fr) où le calendrier du 2nd semestre est visible sur la 1<sup>ère</sup> page de notre site.*

*Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.*

*Le Président,*



*Jean-Louis GRIMAL*



avec le soutien du Conseil Départemental

## LES ASSURANCES DES COLLECTIVITES

**RODEZ : Mardi 19 septembre 2017 de 14h à 17h**  
Archives Départementales - Salle n°2 - 25 avenue Victor Hugo

**MILLAU : Mercredi 20 septembre 2017 de 9h à 12h**  
Maison des Solidarités Départementales - Salle du 4<sup>ème</sup> étage - 2, Place Bion Marlavagne.

**Présentation :**

Incendies, catastrophes naturelles, accidents vandalisme, la commune doit faire face à de nombreux risques. Le choix de l'assurance est de ce fait crucial. Face à la diversité des offres, la collectivité se doit d'identifier ses besoins afin de choisir l'assurance la mieux adaptée à sa situation. Ce module se propose de faire le point sur les principaux domaines de l'assurance de la commune.

**Contenu :**

- Assurance et code des marchés publics : les points essentiels à vérifier dans un contrat d'assurance,
- Assurance du patrimoine de la collectivité : dommages aux biens, risques naturels, vol et vandalisme,
- Assurance des responsabilités et protection juridique : responsabilité pénale et administrative des élus et de la collectivité,
- Assurance du personnel des collectivités

**Intervenants :** Laurent AUSSILLOUS, Responsable Régional Sud-Ouest et Christine LARROQUE, Inspecteur IARD - SMACL  
Solange PRUNET, Chargée d'Affaires des Collectivités - GROUPAMA.

✂----- Partie inférieure à découper et à renvoyer à l'ADM

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

*Rappel : Les formations sont gratuites pour les communes et EPCI adhérents de l'ADM  
(sinon facturation 100 €/thème/participant)*

AM 2/7  
  
LES ASSURANCES  
DES COLLECTIVITES

Nom de votre collectivité : .....

Tél. : ..... Fax : ..... Mail : .....

Nom et prénom	Qualité	RODEZ 19 sept. 2017 14h – 17h	MILLAU 30 sept. 2017 9h – 12h